

GDDE
Groupe départemental direction école
20/03/2025

Présents

M TERTRAIS Secrétaire général
MME BOURGET
M DELAMOTTE CPC Formation continue
M DOURIAUD IEN Roche Sud
Mme LESGOURGUES IEN sud Ouest et Littoral
Mme BOURNOVILLE IEN Fontenay
M RICHARD / Mme VERDEAU division des élèves
Représentants syndicaux Unsa, SNUIPP, CFDT, FO, sud
4 référents DE

Ordre du jour

sorties scolaires
remplacement
questions diverses

I Sorties scolaires

- Evolution et application des EPL

Evolution ds traitement et gestion des dossiers sorties avec nuités

Mme VERDEAU : évolution sur l'application ADAGE grâce au service de la DSI. Le directeur reçoit maintenant une notification quand l'enseignant saisit une sortie

Snuipp : Il manque la validation ou non.

> Pas possible. Peut être que cela le sera sur l'autre appli.

- Présentation de la nouvelle appli : **SORTIE SCO**.

Dans cette appli nationale, tout est saisi. Très encadrante.

Plus de dossier papier, quand les conditions ne sont pas remplies (pas assez d'accompagnateurs par ex) ça bloque la validation.

Aide à la saisie. Très simple d'utilisation.

Les délais sont notés et prennent en compte les vacances et la zone concernée.

La liste des centres d'accueil éducation nationale sont référencés dans l'appli.

Si la sortie est régulière, ça garde en mémoire.

Dans le traitement, il y a volet école / CPC / avis IEN et service responsable (qui peut suivre le dossier quel que soit l'endroit où le dossier se trouve) avec codes couleurs (vert jaune rouge) en fonction de la validation du traitement.

Appli mise en place en 2014. 40 dép l'utilisent.

Loire Atlantique l'a mis en place rentrée 2024.

> Mise en place envisagée en **janv 2026** avec une phase test : avec les DE référents, des DE, des enseignants qui ont l'habitude de partir, des CPC.

- prise de parole du FSU: est ce que la lourdeur du projet péda va être revu ?
- Mme Bourget entend que cela fait plusieurs fois qu'on en parle, Mme Verdau explique que ce sont les CPC qui ont travaillé ce projet péda. Le but n'était pas de rajouter du travail mais de mettre en place une réflexion. Cela va être retravaillé.
- Mme Bourget insiste sur l'importance du budget et du coût restant « famille »

Mme LIMOUSIN se porte volontaire sur son école. M BOUILLEAU aussi (les Herbiers) pour accompagner une école , 1 délégué UNSA, 1 FSU

Test démarré en septembre. Voir avec la DSi.

FSU : soulève le manque de reconnaissance sur le temps que l'enseignant passe à l'élaboration de sa classe de découverte.

II Remplacements

- Nouveau maillage des brigades pour « unifier » sur la rentrée 2025 2026.

Sur la carte scolaire, 16 mesures.

Obj : meilleur réactivité pour les suppléances, privilégier les petites écoles.

Bords du département desservis : par ex Circo littoral nord et îles , brigade sur Noirmoutier
Postes en frontières de circo

Prochain obj : poursuite du remaillage sur carte scolaire prochaine (22 mesures en tout souhaitées mais cela faisait trop sur une seule carte)

• Mme BOURGET : plan de formation : professionnaliser les remplaçants proposer des plans spécifiques Brigades
Grande réunion pré rentrée 2025 prévue avec tous les remplaçants. Présentation du service en charge du remplacement puis après midi pédagogique

• M Terrais : Taux d'efficacité du remplacement : au-delà de 94 % en Vendée en ce moment
Moyenne nationale : 86 %

Explication : pas de formation prévues sur la dernière semaine avant chaque vacance décembre/ février/ avril

P3 : aucune formation positionnée sauf CAPEI

SUD : décevant que les brigades ASH ne soient plus effectives car tous les remplaçants ne sont pas formés pour se rendre dans des structures spécialisées.

> le prochain outil permettra un profilage de chaque brigade et Mme BOURGET insiste sur l'importance de la formation pour être en capacité de remplacer sur n'importe quel poste.

FSU : problème de la réactivité

>le nouvel outil devrait permettre une facilité de traitement pour les circonscriptions car il génère directement une suppléance aux remplaçants « libres » et le plus près.

III Questions diverses

- Longue prise de parole de Mme BOURGET : réflexion : SUD, FO, CFDT ne sont pas directeurs.

Dans les prochains GDDE, il y aura seulement des directeurs d'école. Questions de la légitimité de la présence de représentants syndicaux qui ne sont pas directeurs.

> Réponse de TOUS LES SYNDICATS : nous représentons tous les corps enseignants, directeurs compris.

Aujourd'hui, FSU : 3 directeurs . CFDT décharge des directeurs et a été directrice.

>SUD rappelle que si ce devait être un groupe entre pairs, la hiérarchie n'est pas complètement présente

>UNSA : il y a un an, 4 directeurs étaient conviés. 2 étaient présents car ils étaient déchargés, les autres n'ont pas pu venir car non remplacés.

Ils n'ont pas été reconviés sur les prochains GDDE. Ce n'est pas du fait des syndicats

- Mme BOURGET : Prochains GDDE, questionnements sur le pilotage pédagogique

>FSU : rappelle que le GDDE a été mis en place car suicide d'une collègue directrice. L'important est de parler du bien-être des directeurs et pas de leur pilotage pédagogique.

- Envoi des OF via Gaia sur boîte école

>Pas de possibilité de changement car Gaia est nationale

- création d'une application avec outils référentiel des DE

>Arena est en cours de mise à jour

Outil des DE référents **TOUJOURS** en cours de validation .

- Demande renouvelée sur documents administratifs directement modifiable

ex : CR équipe éducative / Formulaire D3

- organigramme DSDEN demandée avec photos type trombinoscope

- Évaluation DE

retour DE référent qui l'a vécu : Echange très enrichissant. Possibilité de demandes de formation spécifique.

Bémol : longueur pour remplir la grille d'évaluation : très dense.

>ce document est une aide et n'est pas obligatoire.

FSU : rappelle la difficulté pour certains de s'auto positionner.

De plus, pas de corrélation avec le salaire alors qu'elle a lieu tous les 5 ans alors qu'un PE n'a que 3 PPCR dans toute sa carrière. Questionne sur la légitimité de cette évaluation.

> une évaluation peut se montrer positive et bienveillante. Le référentiel complété par les IEN se nomme « entretien » et non évaluation.

C'est un échange de proximité. S'il y a une difficulté avec un DE, ce sera une autre démarche.

- Évaluation d'école

Cette année, 52 écoles. 9H accordées dans les anim péda pour faire leur auto évaluation. Travail sur un document aide pour réussir à s'auto positionner.

1h30 sur les 9h en visio pour présenter cet outil.

Faire coïncider réécriture du projet d'école et évaluation d'école

- concertation des DE sur plan de formation

> les DE référents sur certaines circo ont fait la demande